

EMPIRE

COMPANY LIMITED

RAPPORT DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE CLOS LE 29 JANVIER 2022 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

Renseignements prospectifs	1
Survol de la Société	3
Stratégie de la Société	3
Mises à jour sur les activités	6
Perspectives	9
Sommaire des résultats du troisième trimestre	10
Ventes.....	11
Profit brut.....	11
Bénéfice d'exploitation.....	11
BAIIA.....	12
Charges financières.....	12
Impôt sur le résultat.....	12
Bénéfice net.....	13
Placements et autres activités.....	13
Résultats d'exploitation trimestriels.....	14
Situation de trésorerie et sources de financement	15
Activités d'exploitation	15
Activités d'investissement.....	15
Dépenses d'investissement.....	16
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés	16
Activités de financement.....	17
Flux de trésorerie disponibles	18
Obligations au titre des avantages sociaux futurs.....	18
Situation financière consolidée	19
Principales mesures de la situation financière	19
Capitaux propres	20
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21
Normes et méthodes comptables	22
Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées.....	22
Estimations comptables critiques	22
Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	22
Transactions entre parties liées.....	23
Éventualités	24
Gestion du risque.....	24
Événement postérieur à la date de clôture	24
Désignation des dividendes déterminés	24
Mesures et données financières non conformes aux PCGR.....	25
Mesures financières	25
Données financières.....	27

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le troisième trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice et pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 janvier 2021. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le troisième trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 1^{er} mai 2021. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 1^{er} mai 2021, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 9 mars 2022, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 1^{er} mai 2021.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière et les avantages financiers du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, et l'incidence du nouveau coronavirus (« COVID-19 » ou « pandémie »), dont le changement du comportement de la clientèle;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels la COVID-19, les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de ses marques maison, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;

- Les attentes de la Société selon lesquelles l'exercice 2022 reflétera la plus forte dilution du bénéfice net pour le programme Voilà, sur lesquelles la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant la durée et les répercussions additionnelles de la COVID-19 sur les activités, la chaîne d'approvisionnement et le comportement des consommateurs, y compris l'attente selon laquelle, durant le reste de l'exercice 2022, elle engagera des frais de vente et des charges administratives pour s'adapter à la COVID-19, comme elle l'a fait au troisième trimestre, ce qui dépendra également de l'éventuelle apparition d'autres variants de la COVID-19, d'éventuelles fermetures d'établissements ou de l'assouplissement des restrictions de santé publique attribuables à la COVID-19 ainsi que des précautions de sécurité et des transitions requises;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les pénuries de main-d'œuvre n'auront pas des répercussions importantes additionnelles sur la chaîne d'approvisionnement au quatrième trimestre, qui pourrait être perturbée pendant la durée de la situation;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture économique générale;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant ses projets d'expansion du service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, sur lesquels la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado, pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle enregistrera une croissance des ventes des magasins comparables pour l'exercice 2023, sur lesquelles les effets de la COVID-19, notamment le changement du comportement d'achat des consommateurs, pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles le bénéfice net de l'exercice 2022 sera supérieur à celui de l'exercice précédent, sur lequel les effets de la COVID-19, notamment le changement du comportement d'achat des consommateurs, pourraient avoir des répercussions;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation, les incidences de la pandémie et l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 29,2 G\$ et à des actifs de 16,4 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 134 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

Stratégie de la Société

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, une stratégie sur trois ans axée sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. La Société demeure en voie d'atteindre une augmentation supplémentaire cible de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à une croissance des parts de marché et à une discipline en matière de coûts et de marges. La Société est en voie de générer un taux de croissance moyen composé du résultat par action de 15 % pour la période de trois ans du projet Horizon.

Au cours de l'exercice 2021, des gains liés au projet Horizon ont été obtenus grâce à l'expansion et à la rénovation du réseau de magasins de la Société, à l'ouverture de nouveaux magasins, à des améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins et du merchandising grâce aux données et à l'analytique, ainsi qu'à l'accroissement continu de l'efficacité grâce aux initiatives d'approvisionnement stratégique. Les gains ont été en partie contrebalancés par l'investissement prévu dans le réseau de commerce électronique de la Société.

Au troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice a continué de refléter l'incidence positive des initiatives stratégiques, notamment l'expansion et la rénovation continues du réseau de magasins, l'efficacité de l'approvisionnement stratégique, la maximisation promotionnelle et l'analyse des données. La direction s'attend à ce que ces initiatives continuent de générer la majeure partie des gains au cours du reste de l'exercice 2022.

Le projet Horizon est en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés d'ici la fin de l'exercice 2023; cependant, les gains ne s'arrêteront pas à la fin de ce projet. Certaines initiatives lancées au cours de l'exercice 2023, largement axées sur l'optimisation des magasins et l'expérience client, procureront des avantages principalement au cours de l'exercice 2024 et au-delà. Ces avantages s'ajouteront à ceux obtenus grâce au programme en cours de rénovation, de conversion et de construction de magasins.

Enregistrer une croissance des parts de marché

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario et l'acquisition de Longo's réalisée au premier trimestre de l'exercice 2022.

Investir dans le réseau de magasins de la Société

La Société a accéléré le rythme des investissements dans les rénovations et les conversions, dans les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les dépenses d'investissement de la Société au cours de la durée du projet Horizon. Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Améliorer la productivité des magasins

La Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée il y a quelques années. L'analytique continuera de permettre d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris les surfaces des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. Grâce à ces nouvelles capacités d'analytique avancée, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en optimisant les catégories et la proximité des produits afin d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada

Le premier centre de traitement des commandes de Vaughan, en Ontario, a débuté ses activités il y a près de deux ans. Le centre de traitement des commandes à Montréal a commencé à livrer à ses clients le 7 mars 2022 et celui de Calgary est en cours d'aménagement. La Société a annoncé que le quatrième centre de traitement des commandes sera situé dans la région du Grand Vancouver (« Vancouver ») et qu'il servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de 2025. En septembre 2020, la Société a lancé sa solution de cueillette en magasin dans certains établissements sélectionnés Sobeys, qui a été étendue aux magasins Sobeys et Safeway à l'échelle nationale dans les marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes ou dans lesquels les centres n'ont pas encore débuté leurs activités. La Société offre maintenant une option de commerce en ligne à ses clients de toutes les provinces.

Élargir le portefeuille de marques maison de la Société

La Société a amélioré le positionnement et l'image de ses marques maison. La Société examine le rôle précis des marques maison dans chaque catégorie et détermine, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit accroître encore les ventes et la rentabilité de son portefeuille de marques maison en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits et en réduisant le coût des biens vendus.

Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients

La Société investit dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts grâce au projet Horizon. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché

L'équipe d'approvisionnement stratégique continue de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour les dépenses indirectes.

Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché

La Société continue d'investir dans l'analyse avancée des données pour soutenir son processus de planification des catégories. Les marchands travaillent avec les fournisseurs nationaux et de produits de marque maison pour conserver les gains réalisés à la suite de l'examen des catégories et d'établir des partenariats avec les fournisseurs pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres.

Une équipe d'approvisionnement nationale a été créée à la fin de l'exercice 2021 pour centraliser les responsabilités en matière d'approvisionnement. Cette structure permet à la Société de faire face efficacement à la pression inflationniste et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement avec les fournisseurs, tout en permettant aux marchands de se concentrer sur la création de valeur pour les clients de la Société.

Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients

Les outils d'analytique avancée aident la Société à orienter ses investissements vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients.

Les outils d'analytique avancée sont mis à profit à l'échelle nationale par les marchands de catégories, tous formats confondus, pour réduire le coût net des offres promotionnelles de la Société, tout en améliorant la valeur pour les clients. L'initiative de maximisation promotionnelle – un partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les marchands de catégories – a commencé à présenter des avantages en ce qui a trait aux marges au cours de l'exercice 2021. Des investissements supplémentaires dans l'analyse des données et la technologie permettent de nouvelles améliorations au cours de l'exercice 2022.

Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement

La Société continue d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a regroupé deux centres de distribution au Québec en une seule installation et a ouvert un nouveau centre de distribution en Colombie-Britannique, qui regroupe trois anciens centres de distribution en une seule installation. Ces regroupements ont accru la capacité et l'efficacité du réseau.

Améliorer les systèmes et les processus

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société a davantage d'occasions de réaliser des gains d'efficacité et de réduire ses coûts dans ses fonctions administratives et de soutien ainsi que d'améliorer son service aux magasins.

Mises à jour sur les activités

Farm Boy

L'acquisition de Farm Boy, le 10 décembre 2018, a permis d'ajouter 26 magasins au réseau de la Société en Ontario, et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). La Société a ouvert deux nouveaux magasins au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022 (un nouveau magasin et un magasin converti) et un nouveau magasin après la clôture du trimestre. Farm Boy est en bonne voie d'augmenter son nombre net de nouveaux magasins de sept au cours de l'exercice 2022. Au 9 mars 2022, 43 magasins Farm Boy étaient ouverts.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo.

La Société a ouvert sept magasins FreshCo en Alberta au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022 et un magasin après la clôture du trimestre. La Société prévoit ouvrir deux autres magasins d'ici la fin de l'exercice 2022, pour un total de 40 magasins ouverts dans l'Ouest canadien d'ici la fin de l'exercice. Cela correspond aux prévisions de la direction d'ouvrir de 10 à 15 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien au cours de l'exercice 2022.

Au 9 mars 2022 :

- 38 magasins sont actuellement ouverts et en exploitation dans les provinces suivantes :
 - 16 en Colombie-Britannique
 - 10 en Alberta
 - 6 au Manitoba
 - 5 en Saskatchewan
 - 1 dans le nord de l'Ontario
- 2 magasins doivent ouvrir leurs portes en Alberta d'ici la fin de l'exercice 2022
- 2 magasins ont été annoncés et doivent ouvrir leurs portes en Alberta au cours de l'exercice 2023

Acquisition d'entreprise

Le 16 mars 2021, la Société, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a conclu une convention visant l'acquisition de 51 % des activités de Longo's, un réseau familial d'épicerie spécialisées implanté depuis longtemps dans la RGT, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway. Le prix d'achat de la transaction s'est chiffré à 660,6 M\$. La Société a acquis l'entreprise par l'émission de 3 187 348 actions de catégorie A sans droit de vote à un prix à la date de transaction de 129,6 M\$, par des liquidités de 196,6 M\$ et par un billet à payer conditionnel de 10,7 M\$. L'acquisition a été conclue le 10 mai 2021.

Après le cinquième anniversaire de la transaction, les actionnaires de Longo's détenant la participation ne donnant pas le contrôle de 49 % auront la possibilité de vendre à Sobeys jusqu'à 12,25 % de leur participation par année, selon un multiple appliqué au bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles des 12 derniers mois. Le multiple variera en fonction de la réalisation de certains résultats commerciaux. Si les actionnaires ne détenant pas le contrôle de Longo's exercent leur option de vente, Sobeys disposera d'une option d'achat correspondante pour le même pourcentage l'année suivante. Après le dixième anniversaire de la transaction, Sobeys et Longo's disposeront toutes deux d'options de vente et d'achat mutuelles pour toute action en circulation restante détenue par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Un passif financier de 239,7 M\$ a été comptabilisé à la date d'acquisition.

Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins

Au cours du troisième trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de fermeture et de conversion de 5,6 M\$ et de 17,9 M\$ (16,4 M\$ et 30,6 M\$ en 2021), respectivement, liés à la conversion de magasins Farm Boy et FreshCo.

Au cours du troisième trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a conclu des transactions de résiliation de bail, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 11,1 M\$ et de 22,7 M\$, respectivement, à titre d'autres produits (néant et néant en 2021).

Ratification d'une nouvelle convention collective en Alberta

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a annoncé la ratification d'une nouvelle convention collective pour les magasins Safeway de l'Alberta avec le local 401 des TUAC, le syndicat qui représente la majorité des employés de Safeway dans la province. La convention collective prévoyait le versement d'un paiement forfaitaire unique rétroactif aux employés de Safeway en Alberta pour les heures travaillées au cours des trois dernières années. Le paiement forfaitaire unique rétroactif de 15,6 M\$ lié à cette convention collective a été imputé au bénéfice d'exploitation.

Rapports sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 114 ans. La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment l'élimination du plastique de ses activités, particulièrement le plastique évitable et difficile à recycler, l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous, l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société, ainsi que la réalisation d'une évaluation approfondie de ses émissions de gaz à effet de serre. L'équipe de direction a examiné un large éventail d'enjeux ESG qui sont importants pour les parties prenantes et pour notre succès à long terme et qui créent une valeur commune pour ses parties prenantes, ses activités et ses actionnaires.

La publication du *Rapport sur le développement durable 2021* de la Société en août 2021 marque l'étape suivante de sa démarche en matière de développement durable. Il s'agit de la première fois que la Société publie un rapport conformément à la norme du secteur des détaillants et des distributeurs alimentaires du Sustainable Accounting Standards Board (SASB). Cette communication fournit de la transparence et des données sur les progrès de la Société dans les principaux domaines ESG de l'entreprise et du secteur.

Voilà

Le 22 juin 2020, la Société a présenté ce que sera l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne aux clients de la RGT grâce à sa toute nouvelle plateforme de commerce électronique, Voilà. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado et remplit les commandes à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement aux domiciles des clients. En février 2022, Ocado a annoncé une série d'innovations, notamment des robots et des installations de prochaine génération, qui offrent des gains d'efficacité et une réduction des empreintes environnementale et carbone. Ces innovations seront mises à la disposition de la Société qui pourra en tenir compte dans ses futures occasions d'automatisation et de gain d'efficacité des centres de traitement des commandes.

La Société prévoit exploiter quatre centres de traitement des commandes au Canada. Le centre de traitement des commandes de Vaughan dessert la RGT, Barrie, Kitchener, Waterloo, Guelph, Hamilton, Niagara, St. Catharines et Brantford et desservira Ottawa à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2022. La plateforme dépasse toutes les unités de mesure d'exploitation internes et obtient de solides résultats en matière de traitement et de livraison dans les délais prévus, et en matière de satisfaction et de fidélisation de la clientèle. Le 7 mars 2022, la Société a terminé l'étape des essais auprès des employés pour son deuxième centre de traitement des commandes à Montréal et a amorcé une transition progressive pour les clients, en commençant par les petites communautés du Québec, de IGA.net vers Voilà par IGA. Le troisième centre de traitement des commandes sera situé à Calgary et servira la majeure partie de l'Alberta. Les livraisons en provenance du centre de traitement des commandes devraient commencer au cours du premier trimestre de l'exercice 2024. Le 7 février 2022, la Société a annoncé que le quatrième centre de traitement des commandes sera situé à Vancouver et qu'il servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de 2025.

En mars 2021, la Société a ouvert la première ligne de son réseau en étoile à Etobicoke, en Ontario. Les différentes lignes d'un réseau en étoile constituent des installations de transbordement qui améliorent l'efficacité des centres de traitement des commandes. Avec quatre centres et leurs installations de transbordement sous-jacentes, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà et sert désormais des clients dans 30 magasins du Canada atlantique et de l'Alberta, et le service a depuis été étendu à la Colombie-Britannique, au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Ontario. Au troisième trimestre de l'exercice 2022, la Société a ajouté 22 magasins et prévoit ajouter jusqu'à 13 autres magasins au cours du reste de l'exercice 2022. La solution retenue repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore, ou ne compteront pas, de centre de traitement des commandes en activité dans leur région.

Voilà a eu un effet de dilution de respectivement 0,07 \$ et 0,20 \$ sur le bénéfice par action d'Empire pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice (0,04 \$ et 0,14 \$ en 2021).

Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont continué de croître par rapport à l'exercice précédent, bien qu'à un rythme plus lent qu'au début de la pandémie de COVID-19. Les quatre plateformes de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires combiné croître de 17 % au troisième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition de Grocery Gateway et la croissance continue de Voilà, en partie contrebalancées par les diminutions enregistrées par les bannières IGA.net et Thrifty's en raison de l'augmentation du volume au cours de l'exercice précédent pendant les fermetures liées à la COVID-19.

Autres mises à jour sur les activités

Après la clôture du trimestre, les employés d'un centre de distribution situé au Québec se sont mis en grève à la suite de l'incapacité des négociations en cours entre la Société et le syndicat de déboucher sur une nouvelle convention collective. De solides plans d'urgence sont en place pour assurer la continuité de l'approvisionnement des magasins du Québec pour les clients. La Société s'efforce de trouver une solution qui soit concurrentielle sur le marché.

PERSPECTIVES

La Société et le secteur continuent d'être touchés par la COVID-19. Au cours du troisième trimestre, certaines restrictions liées à la COVID-19 des autorités gouvernementales ont été rétablies, en raison du variant Omicron hautement contagieux et résistant au vaccin. Étant donné l'imprévisibilité de la COVID-19 et de ses variants, la Société ne s'attend pas à ce que le comportement de la clientèle de l'épicerie revienne complètement aux niveaux observés avant la pandémie avant un certain temps.

Au cours du troisième trimestre, le coût de maintien des mesures de sécurité et de désinfection s'est établi à environ 5,0 M\$ (19 M\$ en 2021). Pour le reste de l'exercice 2022, la Société devrait continuer d'engager des frais de vente et charges administratives liés au maintien des mesures de sécurité et de désinfection et d'autres coûts liés à la COVID-19 comparables à ceux du troisième trimestre.

La Société continue de surveiller l'incidence potentielle de nouveaux variants de COVID-19 et de consacrer des sommes supplémentaires aux procédures de sécurité et de désinfection afin de permettre aux clients et aux employés de se sentir protégés lorsqu'ils font leurs courses ou travaillent dans les magasins. La Société prévoit que les ventes des magasins comparables continueront d'être négatives au cours du reste de l'exercice 2022, en raison de la baisse des volumes du secteur comparativement aux ventes exceptionnellement élevées découlant de la COVID-19 au cours de l'exercice 2021. Les marges seront toujours favorisées par les initiatives du projet Horizon, d'autres améliorations sur le plan de l'exploitation, ainsi que par l'ajout de Longo's. Ces avantages pourraient être en partie contrebalancés par l'effet des changements dans la composition des ventes entre les bannières et l'incidence de la hausse des ventes de carburant.

Le secteur connaît des difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement liées principalement aux pénuries de main-d'œuvre causées par la COVID-19. Même s'il est difficile d'estimer la durée de ces difficultés, la direction continue d'envisager le recours, si nécessaire, à d'autres sources d'approvisionnement et elle ne s'attend pas à ce que cela ait des répercussions importantes sur la chaîne d'approvisionnement.

Le secteur subit des pressions inflationnistes, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions vont durer, la Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux consommateurs.

La Société s'attend à une amélioration continue des résultats du site de commerce électronique de Voilà à Toronto, dans la mesure où les volumes augmentent et où l'efficacité s'améliore. Dans le même temps, Voilà engagera également des coûts supplémentaires dès que l'installation de Montréal amorcera ses activités et que les installations de Calgary et de Vancouver seront mises en service. Les résultats en hausse à Toronto, l'augmentation des coûts à Montréal, à Calgary et à Vancouver et l'ajout de magasins de commerce électronique devraient réduire le bénéfice net d'Empire pour l'exercice 2022 d'environ 0,25 \$ à 0,30 \$ par action (0,18 \$ pour l'exercice 2021). Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur. La Société prévoit que l'exercice 2022 reflétera la plus forte dilution du bénéfice net du programme Voilà, car on s'attend à ce que le site à Toronto commence à enregistrer un BAIIA positif vers la fin de sa troisième année d'exploitation.

La direction prévoit toujours que la Société atteindra les objectifs de la stratégie du projet Horizon sur trois ans. La Société prévoit qu'étant donné l'incidence positive importante de la COVID-19 sur les ventes de l'exercice 2021, les taux de croissance des ventes des magasins comparables pour l'exercice 2022 devraient être négatifs. La direction s'attend à ce que le bénéfice net de l'exercice 2022 soit plus élevé que celui de l'exercice précédent.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	Variation en %	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	Variation en %
	Ventes	7 377,3	\$ 7 018,7	\$ 358,6	5,1 %	22 321,6	\$ 21 348,3	\$ 973,3
Profit brut ¹⁾	1 892,7	1 803,9	88,8	4,9 %	5 655,7	5 403,6	252,1	4,7 %
Bénéfice d'exploitation	354,8	320,4	34,4	10,7 %	1 030,1	1 004,5	25,6	2,5 %
BAIIA ¹⁾	597,5	533,5	64,0	12,0 %	1 744,6	1 629,4	115,2	7,1 %
Charges financières, montant net	66,0	65,9	0,1	0,2 %	200,1	202,7	(2,6)	(1,3) %
Charge d'impôt sur le résultat	75,1	67,2	7,9	11,8 %	212,1	220,9	(8,8)	(4,0) %
Participations ne donnant pas le contrôle	10,3	11,0	(0,7)	(6,4) %	50,6	51,3	(0,7)	(1,4) %
Bénéfice net ²⁾	203,4	176,3	27,1	15,4 %	567,3	529,6	37,7	7,1 %

Résultat par action, de base

Bénéfice net ²⁾	0,77 \$	0,66 \$	2,14 \$	1,97 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	264,1	268,1	265,7	268,7

Résultat par action, après dilution

Bénéfice net ²⁾	0,77 \$	0,66 \$	2,13 \$	1,96 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	264,9	269,1	266,6	269,7
Dividende par action	0,15 \$	0,13 \$	0,45 \$	0,39 \$

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Marge brute ¹⁾	25,7 %	25,7 %	25,3 %	25,3 %
Marge du BAIIA ¹⁾	8,1 %	7,6 %	7,8 %	7,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	0,2 %	8,9 %	0,0 %	8,2 %
(Diminution) croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	(1,7) %	10,7 %	(1,8) %	10,1 %
Taux d'impôt effectif	26,0 %	26,4 %	25,6 %	27,6 %

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	Variation en %	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 377,3	\$ 7 018,7	\$ 358,6	5,1 %	22 321,6	\$ 21 348,3	\$ 973,3	4,6 %
Profit brut	1 892,7	1 803,9	88,8	4,9 %	5 655,7	5 403,6	252,1	4,7 %
Bénéfice d'exploitation	313,1	300,4	12,7	4,2 %	955,8	971,5	(15,7)	(1,6) %
BAIIA	555,7	512,8	42,9	8,4 %	1 669,9	1 595,6	74,3	4,7 %
Bénéfice net ²⁾	173,7	163,5	10,2	6,2 %	512,7	515,6	(2,9)	(0,6) %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 29 janvier 2022 ont augmenté de 5,1 % en raison principalement de l'acquisition de Longo's, de la hausse des ventes de carburant, de la hausse de l'inflation des prix des aliments et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Farm Boy en Ontario. L'augmentation a été en partie contrebalancée par le changement du comportement d'achat des consommateurs découlant des diverses mesures liées à la COVID-19.

Les ventes depuis le début de l'exercice ont augmenté de 4,6 % en raison principalement de l'acquisition de Longo's, de la hausse des ventes de carburant, des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de Farm Boy et de Voilà en Ontario et de FreshCo dans l'Ouest canadien, et de la hausse de l'inflation des prix des aliments. L'augmentation a été en partie contrebalancée par l'effet de la composition des ventes attribuable au changement du comportement d'achat des consommateurs découlant des diverses mesures liées à la COVID-19.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 4,9 % et de 4,7 % pour le trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, respectivement, en raison principalement de la prise en compte de Longo's dans les résultats de la Société et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, notamment l'expansion de Farm Boy et de Voilà en Ontario et de FreshCo dans l'Ouest canadien, et l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle d'analytique avancée. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse du volume des ventes qui a été observée à la suite du changement du comportement d'achat des consommateurs découlant des différents niveaux de restrictions liées à la COVID-19 d'un exercice à l'autre.

La marge brute du trimestre, qui s'est établie à 25,7 %, est demeurée comparable à celle inscrite à l'exercice précédent. La marge brute reflète l'incidence positive de la prise en compte de Longo's dans les résultats et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de la hausse des ventes de carburant et des variations dans la composition du chiffre d'affaires entre les bannières sans postes d'essence. Compte non tenu de l'incidence de la composition des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 41 points de base à celle de l'exercice précédent.

La marge brute depuis le début de l'exercice, qui s'est établie à 25,3 %, est demeurée comparable à celle inscrite à l'exercice précédent. La marge brute reflète l'incidence positive de la prise en compte de Longo's dans les résultats et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, facteurs contrebalancés par l'incidence de la hausse des ventes de carburant et des variations dans la composition du chiffre d'affaires entre les bannières sans postes d'essence. Compte non tenu de l'incidence de la composition des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 50 points de base à celle de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation consolidé :						
Vente au détail de produits alimentaires	313,1 \$	300,4 \$	12,7 \$	955,8 \$	971,5 \$	(15,7) \$
Placements et autres activités :						
FPI Crombie	32,7	9,1	23,6	50,3	20,9	29,4
Genstar	10,7	11,7	(1,0)	29,1	16,9	12,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,7)	(0,8)	(0,9)	(5,1)	(4,8)	(0,3)
	41,7	20,0	21,7	74,3	33,0	41,3
Bénéfice d'exploitation	354,8 \$	320,4 \$	34,4 \$	1 030,1 \$	1 004,5 \$	25,6 \$

Pour le trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »), comme il est mentionné plus loin à la rubrique « Placements et autres activités ».

Pour le trimestre clos le 29 janvier 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la croissance du bénéfice attribuable à la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique essentiellement par la prise en compte de Longo's, l'investissement dans les initiatives liées au projet Horizon, notamment l'expansion de Farm Boy en Ontario, de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Voilà à l'échelle nationale, ainsi que par l'augmentation de l'amortissement lié aux actifs au titre des droits d'utilisation. La hausse a été en partie contrebalancée par la diminution des coûts liés à la COVID-19.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement du profit de 30,3 M\$ à la vente d'un immeuble comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2021 et de la hausse des frais de vente et charges administratives, en partie contrebalancés par la hausse des ventes et du profit brut. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique essentiellement par la prise en compte de Longo's et de l'investissement dans les initiatives liées au projet Horizon, notamment l'expansion de Farm Boy en Ontario, de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Voilà à l'échelle nationale, ainsi que par l'augmentation de l'amortissement lié aux actifs au titre des droits d'utilisation. La hausse a été en partie contrebalancée par la diminution des coûts liés à la COVID-19.

BAIIA

Pour le trimestre clos le 29 janvier 2022, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 597,5 M\$, comparativement à 533,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté par rapport à celle de l'exercice précédent, passant de 7,6 % à 8,1 %.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 1 744,6 M\$, comparativement à 1 629,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté par rapport à celle de l'exercice précédent, passant de 7,6 % à 7,8 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 29 janvier 2022, les charges financières nettes sont demeurées comparables à celles inscrites pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes ont diminué en raison principalement de la baisse des charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et des charges d'intérêts sur les obligations locatives qui a découlé de la réduction des taux d'intérêt et de la dette. La diminution a été en partie contrebalancée par la baisse des produits d'intérêts liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie et aux créances au titre des contrats de location.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 % pour le trimestre clos le 29 janvier 2022, contre 26,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif du trimestre a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des entités structurées consolidées et des gains en capital qui sont imposés à des taux moins élevés, en partie contrebalancés par des ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Le taux d'impôt effectif pour la période correspondante de l'exercice précédent a été semblable au taux prévu par la loi.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,6 % depuis le début de l'exercice, contre 27,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif de l'exercice a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des entités structurées et des gains en capital qui sont imposés à des taux moins élevés, contrebalancés par des ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Le taux d'impôt effectif pour la période correspondante de l'exercice précédent a été supérieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation d'actifs d'impôt différé et des variations des écarts prévus entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, en partie contrebalancées par les éléments de capital non imposables.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	203,4 \$	176,3 \$	27,1 \$	567,3 \$	529,6 \$	37,7 \$
RPA ²⁾ (après dilution)	0,77 \$	0,66 \$		2,13 \$	1,96 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	264,9	269,1		266,6	269,7	

1) *Attribuable aux propriétaires de la Société.*

2) *Résultat par action (« RPA »).*

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$
FPI Crombie	32,7 \$	9,1 \$	23,6 \$	50,3 \$	20,9 \$	29,4 \$
Genstar	10,7	11,7	(1,0)	29,1	16,9	12,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,7)	(0,8)	(0,9)	(5,1)	(4,8)	(0,3)
	41,7 \$	20,0 \$	21,7 \$	74,3 \$	33,0 \$	41,3 \$

Pour le trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie au cours du trimestre. Cette augmentation tient compte de la portion revenant à la Société du profit de 17,7 M\$ tiré de la vente d'immeubles par le FPI Crombie (1,7 M\$ en 2021) et du profit de 6,4 M\$ tiré des placements (néant en 2021).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2022			Exercice 2021			Exercice 2020		
	T3 (13 semaines) 29 janv. 2022	T2 (13 semaines) 30 oct. 2021	T1 (13 semaines) 31 juill. 2021	T4 (13 semaines) 1 ^{er} mai 2021	T3 (13 semaines) 30 janv. 2021	T2 (13 semaines) 31 oct. 2020	T1 (13 semaines) 1 ^{er} août 2020	T4 (13 semaines) 2 mai 2020	
Ventes	7 377,3 \$	7 318,3 \$	7 626,0 \$	6 920,0 \$	7 018,7 \$	6 975,4 \$	7 354,2 \$	7 012,4 \$	
Bénéfice d'exploitation	354,8	327,9	347,4	295,0	320,4	306,5	377,6	324,3	
BAIIA ¹⁾	597,5	565,2	581,9	514,4	533,5	513,4	582,5	527,8	
Bénéfice net ²⁾	203,4	175,4	188,5	171,9	176,3	161,4	191,9	177,8	
Résultat par action, de base									
Bénéfice net ²⁾	0,77 \$	0,66 \$	0,71 \$	0,65 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,66 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	264,1	265,4	267,0	266,5	268,1	269,0	269,0	269,0	
Résultat par action, après dilution									
Bénéfice net ²⁾	0,77 \$	0,66 \$	0,70 \$	0,64 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,66 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	264,9	266,3	268,1	267,6	269,1	270,1	269,8	269,7	

- 1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont fluctué, en raison de l'incidence de la COVID-19 et du changement du comportement d'achat des consommateurs qui en découle. Ce changement a entraîné une augmentation des ventes à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2020. Les ventes ont commencé à se stabiliser au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021 en raison de l'assouplissement des restrictions, mais elles demeurent plus élevées qu'avant la pandémie. Cette tendance continuera à influencer sur les résultats tout au long de l'exercice 2022. Depuis le 10 mai 2021, les résultats de la Société tiennent compte des résultats de Longo's.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 29 janvier 2022.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	753,9 \$	579,1 \$	1 637,6 \$	1 297,3 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(12,6)	(102,4)	(664,4)	(349,5)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(321,7)	(448,0)	(998,1)	(1 171,9)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	419,6 \$	28,7 \$	(24,9) \$	(224,1) \$

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté pour le trimestre par rapport à l'exercice précédent en raison principalement des variations favorables du fonds de roulement, des recouvrements d'impôt sur le résultat et de la hausse du bénéfice net.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté depuis le début de l'exercice par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des variations favorables du fonds de roulement, de la diminution des impôts payés et de la hausse du bénéfice net.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes considérées :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Augmentation des placements	- \$	- \$	(41,5) \$	- \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(180,8)	(143,7)	(574,4)	(448,5)
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	135,3	24,0	150,1	64,0
Contrats de location et autres créances, montant net	17,4	1,3	9,7	(11,4)
Autres actifs et autres passifs non courants	(0,1)	(2,2)	(26,8)	(0,4)
Acquisitions d'entreprises	(5,1)	(2,2)	(236,0)	(10,4)
Païements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	19,3	19,7	52,1	52,7
Intérêts reçus	1,4	0,7	2,4	4,5
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(12,6) \$	(102,4) \$	(664,4) \$	(349,5) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la hausse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location, en partie contrebalancées par l'augmentation des dépenses d'investissement du fait de la conversion des magasins aux bannières Farm Boy et FreshCo et de la rénovation du réseau de magasins, ainsi que par les investissements dans les technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement depuis le début de l'exercice ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison des acquisitions d'entreprises, notamment Longo's, de l'augmentation des dépenses d'investissement et de l'achat de 41,5 M\$ de parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location.

Dépenses d'investissement

La Société a investi une somme de respectivement 159,5 M\$ et 493,8 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice (207,1 M\$ et 447,6 M\$ en 2021), qui ont notamment été affectées aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans des centres de traitement des commandes en ligne et des établissements FreshCo dans l'Ouest canadien et aux investissements dans les technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques.

Pour l'exercice 2022, les dépenses d'investissement devraient se chiffrer à environ 765 M\$, la moitié environ de ces investissements étant consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société ouvrira de 10 à 15 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et étendra la présence de la bannière Farm Boy à sept nouveaux magasins nets en Ontario. L'investissement total de la Société dans Voilà pour l'exercice 2022 devrait s'élever à environ 80 M\$, y compris sa part de l'investissement dans les centres de traitement des commandes de Montréal, de Calgary et de Vancouver, jusqu'à 70 nouveaux points de collecte en magasin, des installations de transbordement supplémentaires et les investissements en technologie qui y sont associés.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins au cours du trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Nombre de magasins				
Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾²⁾	5	6	52	19
Agrandissements	1	1	1	1
Changements de bannière/réaménagements	-	1	7	4
Fermetures – en attente d'une conversion	1	-	1	-
Fermetures ¹⁾	14	7	28	19
Ouvertures – FreshCo ³⁾	7	-	9	9
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ³⁾	1	-	2	1
Ouvertures – Farm Boy	2	2	6	5
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	-	-	-	3

1) Incidence globale, exclusion faite de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo.

2) Inclut 36 magasins Longo's qui ont été acquis au cours du premier trimestre de l'exercice 2022.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activités pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 29 janvier 2022 :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Période de 13 semaines close le 29 janv. 2022	Période de 52 semaines close le 29 janv. 2022
Ouvertures	52	258
Changements de bannière/réaménagements	2	59
Acquisitions ¹⁾	-	1 311
Agrandissements	20	30
Fermetures – en attente d'une conversion	(49)	(49)
Fermetures	(79)	(253)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo	(54)	1 356
Ouvertures – FreshCo ²⁾	291	509
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ²⁾	(43)	(102)
Ouvertures – Farm Boy	52	188
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	-	(50)
Variation nette	246	1 901

1) *Concerne l'acquisition de Longo's.*

2) *Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.*

Au 29 janvier 2022, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 42,1 millions de pieds carrés, en hausse de 4,7 % par rapport à 40,2 millions de pieds carrés au 30 janvier 2021.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement de facilités de crédit à l'exercice précédent, en partie contrebalancé par la hausse des paiements au titre des obligations locatives.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement depuis le début de l'exercice ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement de facilités de crédit à l'exercice précédent, en partie contrebalancé par le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$	29 janv. 2022	30 janv. 2021	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	753,9 \$	579,1 \$	174,8 \$	1 637,6 \$	1 297,3 \$	340,3 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	135,3	24,0	111,3	150,1	64,0	86,1
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(156,9)	(143,7)	(13,2)	(416,8)	(376,8)	(40,0)
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(180,8)	(143,7)	(37,1)	(574,4)	(448,5)	(125,9)
Flux de trésorerie disponibles²⁾	551,5 \$	315,7 \$	235,8 \$	796,5 \$	536,0 \$	260,5 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des activités d'exploitation, qui découle des variations favorables du fonds de roulement, des recouvrements d'impôt sur le résultat, de la hausse du bénéfice net et de l'augmentation du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location. L'augmentation a été en partie contrebalancée par l'accroissement des dépenses d'investissement.

Les flux de trésorerie disponibles depuis le début de l'exercice ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des activités d'exploitation, qui découle des variations favorables du fonds de roulement, de la diminution des impôts payés et de la hausse du bénéfice net, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des dépenses d'investissement.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations de respectivement 4,9 M\$ et 15,4 M\$ (4,9 M\$ et 12,1 M\$ en 2021) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 18,9 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2022.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	29 janv. 2022	1 ^{er} mai 2021	30 janv. 2021
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 789,9 \$	4 372,7 \$	4 280,7 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	18,14 \$	16,30 \$	15,97 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 144,1 \$	1 225,3 \$	1 171,3 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 349,5 \$	5 908,1 \$	5 889,0 \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ¹⁾	58,0 %	58,8 %	59,5 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ¹⁾²⁾	3,3 x	3,3 x	3,3 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ¹⁾³⁾	8,6 x	8,0 x	7,9 x
BAIIA pour les quatre derniers trimestres	2 259,0 \$	2 143,8 \$	2 157,2 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	263,3 \$	268,8 \$	273,2 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,9 x	0,9 x
Total de l'actif	16 433,8 \$	15 173,9 \$	14 962,4 \$
Total des passifs financiers non courants	7 831,1 \$	7 187,7 \$	7 169,9 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Le 10 février 2022, après le trimestre clos le 29 janvier 2022, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé la notation de BBB (faible) de Sobeys et sa tendance est passée de stable à positive. La notation de Standard & Poor (« S&P ») est restée inchangée par rapport au trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 9 mars 2022 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB (faible)	Positive
S&P	BBB-	Stable

Empire détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 29 janvier 2022, le solde de la facilité de crédit était de 10,2 M\$ (73,3 M\$ en 2021). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 29 janvier 2022, le solde de la facilité était de néant (néant en 2021) et Sobeys avait émis 65,1 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (84,8 M\$ en 2021). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 10 mai 2021, Sobeys a acquis, dans le cadre de l'acquisition de Longo's, la marge de crédit d'exploitation à vue existante de cette dernière de 75,0 M\$. Au 29 janvier 2022, le solde de la marge de crédit s'établissait à 21,7 M\$ (néant en 2021). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada.

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 4 novembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. Au 10 décembre 2018, la facilité de crédit était utilisée en entier, le produit ayant servi à financer une partie de l'acquisition de Farm Boy. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 10 décembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 29 janvier 2022, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 878 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Capitaux propres

Au 29 janvier 2022, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	755 018 123	763 063 449
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

Actions émises et en circulation (en millions de dollars)	Nombre d'actions	29 janv. 2022		30 janv. 2021	
Actions de catégorie A sans droit de vote	164 744 813	2 022,3	\$	1 986,2	\$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	7,3		7,3	
Actions détenues en fiducie	(38 837)	(0,8)		(0,9)	
Total		2 028,8	\$	1 992,6	\$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 29 janvier 2022, par rapport à l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Périodes de 13 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	166 858 697	171 098 794
Émises au cours de la période	1 650	3 214
Rachetées aux fins d'annulation	(2 115 534)	(1 989 317)
Émises et en circulation à la clôture	164 744 813	169 112 691
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(40 772)	(52 046)
Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	1 937	5 687
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(2)	(119)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(38 837)	(46 478)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	164 705 976	169 066 213
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture	98 138 079	98 138 079

Au cours du troisième trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 39,5 M\$ et de 119,2 M\$, respectivement, (34,8 M\$ et 104,8 M\$ au 30 janvier 2021) à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente un versement de 0,15 \$ et de 0,45 \$ par action (0,13 \$ et 0,39 \$ par action au 30 janvier 2021) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 8 mars 2022, la Société comptait 164 404 047 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 467 422 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 29 janvier 2022 (5 027 219 au 30 janvier 2021). Au 8 mars 2022, des options visant l'acquisition de 4 447 249 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (5 016 071 au 8 mars 2021).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 juin 2020, la Société a déposé, auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX »), un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 5 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A »), ce qui représente environ 3,0 % des actions de catégorie A en circulation. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été modifiée le 19 avril 2021 en vue du rachat d'un maximum de 8 548 551 actions de catégorie A, ce qui représente environ 5,0 % des actions de catégorie A en circulation et a pris fin le 1^{er} juillet 2021. Au 1^{er} juillet 2021, aux termes de cet avis, la Société a racheté 6 063 806 actions de catégorie A à un prix moyen pondéré de 38,00 \$ pour une contrepartie totale de 230,4 M\$.

Le 22 juin 2021, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A représentant 5,0 % des 169 368 174 actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2021. Les achats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans le meilleur intérêt d'Empire et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1^{er} juillet 2022.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société pour le trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Nombre d'actions	2 115 534	1 989 317	5 965 883	2 044 817
Prix moyen pondéré par action	37,91 \$	35,64 \$	38,98 \$	35,69 \$
Contrepartie en trésorerie versée	80,1 \$	70,9 \$	232,4 \$	73,0 \$

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 8 mars 2022, la Société avait racheté 6 378 938 actions de catégorie A (2 777 760 au 8 mars 2021) au prix moyen pondéré de 39,00\$ (36,00 \$ au 8 mars 2021) pour une contrepartie totale de 248,8M\$ (100,0 M\$ au 8 mars 2021).

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 1^{er} mai 2021.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications ciblées.

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- Le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants devrait être fondé sur les droits qui existent à la date de clôture et tous les paragraphes portant sur cette question devraient faire référence au « droit » de différer le règlement pour au moins 12 mois et préciser que seuls les droits qui existent à la « date de clôture » devraient avoir une incidence sur le classement d'un passif;
- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du *Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs »*. Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 31 octobre 2021 et close le 29 janvier 2022 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 29 janvier 2022, elle détient une participation de 41,5 % (41,5 % au 30 janvier 2021) dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours du trimestre clos le 29 janvier 2022 et depuis le début de l'exercice, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de résiliation de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de respectivement 11,2 M\$ et 22,8 M\$ (néant et néant en 2021) et ont été comptabilisées dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours du trimestre clos le 29 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail six immeubles et vendu un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie globale de 38,0 M\$, ce qui a donné lieu à des profits avant impôt de 1,6 M\$.

Au cours du trimestre clos le 29 janvier 2022, le FPI Crombie a cédé deux immeubles à des tierces parties. Ces transactions ont donné lieu à la reprise de profits avant impôt précédemment reportés de 1,7 M\$, qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Le 25 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail 50 % d'un centre de distribution au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 38,1 M\$. Cette transaction a donné lieu à un profit avant impôt de 3,7 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net. Le FPI Crombie détient maintenant la totalité de l'immeuble.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 4,7 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 0,3 M\$.

Le 19 mai 2021, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 16,60 \$ chacune, pour un produit total de 100,0 M\$. Parallèlement au placement public, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

Au cours du trimestre clos le 30 janvier 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 17,1 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 0,9 M\$.

Au cours du trimestre clos le 1^{er} août 2020, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 2,9 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de néant.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et au secteur d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2021.

De plus, la Société surveille le risque géopolitique lié à l'évolution rapide de la situation en Ukraine; toutefois, les répercussions de la crise ne sont pas considérées comme importantes à l'heure actuelle pour la chaîne d'approvisionnement ou l'accès aux capitaux de la Société.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 31 janvier 2022, après la clôture du trimestre clos le 29 janvier 2022, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 17,45 \$ chacune, pour un produit total de 200,0 M\$. Parallèlement au placement public, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 83,0 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Bénéfice net	213,7 \$	187,3 \$	617,9 \$	580,9 \$
Charge d'impôt sur le résultat	75,1	67,2	212,1	220,9
Charges financières, montant net	66,0	65,9	200,1	202,7
Bénéfice d'exploitation	354,8	320,4	1 030,1	1 004,5
Amortissement des immobilisations corporelles	215,4	195,0	644,5	568,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	27,3	18,1	70,0	56,4
BAIIA	597,5 \$	533,5 \$	1 744,6 \$	1 629,4 \$

- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 janv. 2022	30 janv. 2021	29 janv. 2022	30 janv. 2021
Charges financières, montant net	66,0 \$	65,9 \$	200,1 \$	202,7 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	2,2	1,9	5,0	8,1
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1,9)	(1,9)	(5,8)	(6,0)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,5)	(0,6)	(1,8)	(1,8)
Charge d'intérêts	65,8 \$	65,3 \$	197,5 \$	203,0 \$

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée donne une mesure plus précise des obligations financières nettes de la Société.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette et du capital total net de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 29 janvier 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 30 janvier 2021 :

(en millions de dollars)	29 janv. 2022	1 ^{er} mai 2021	30 janv. 2021
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	53,8 \$	46,5 \$	47,2 \$
Dette à long terme	1 090,3	1 178,8	1 124,1
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	556,2	490,5	484,3
Obligations locatives à long terme	5 793,3	5 417,6	5 404,7
Dette consolidée	7 493,6	7 133,4	7 060,3
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(865,6)	(890,5)	(784,3)
Dette consolidée nette	6 628,0	6 242,9	6 276,0
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 789,9	4 372,7	4 280,7
Capital total net	11 417,9 \$	10 615,6 \$	10 556,7 \$

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette, divisée par le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 29 janvier 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 30 janvier 2021 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	29 janv. 2022	1 ^{er} mai 2021	30 janv. 2021
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 789,9 \$	4 372,7 \$	4 280,7 \$
Actions en circulation (de base)	264,1	268,3	268,1
Valeur comptable par action ordinaire	18,14 \$	16,30 \$	15,97 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 9 mars 2022
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada